

LUDOMONDE

Livret d'accueil et de fonctionnement Professionnels petite enfance



**42, rue Henriette Achiary
31500 Toulouse
Tél : 05.61.34.12.58
Site web : www.alejm.org
E-mail : ludomonde@alejm.org
Facebook : Ludomonde**

Depuis 1983, l'ALEJM est gérée par ses adhérents



On se présente...

LUDOMONDE est une structure gérée par l'Association Loisirs Enfants Jean Macé (ALEJM). Le règlement, ici énoncé, complète les règles de fonctionnement de l'association en y intégrant les spécificités liées à la structure ludothèque. Afin d'assurer une cohérence et une qualité dans l'accueil et les activités proposées, chaque adhérent devra prendre connaissance du règlement et en accepter les conditions.

Horaires d'ouverture de la ludothèque

<i>Accueil du public en périodes scolaires</i>		
Mardi	9h – 12h	Petite enfance (0-6 ans)
Mercredi		
Jeudi		

<i>Accueil du public pendant les vacances scolaires</i>		
Lundi	9h – 12h	Petite enfance (0-6 ans)
Mardi		
Jeudi		

Inscription et tarifs

Adhésion à l'ALEJM (obligatoire pour s'inscrire à la ludothèque) : 5€

Puis au choix :

Inscription professionnelle (en fonction du nombre d'enfants)

1 enfant	8€ / trimestre
2 enfants	12€ / trimestre
3 enfants	15€ / trimestre



Inscription assistant(e)s maternel(le)s Mairie de Toulouse

Par convention passée avec la Mairie de Toulouse, les assistant(e)s maternel(le)s en crèche familiale de l'agglomération toulousaine bénéficient de la gratuité.

- ✓ Elles devront justifier de leur statut en complétant le dossier d'inscription avec la photocopie de la carte professionnelle ou du bulletin de salaire.
- ✓ Lors de leur inscription, il leur sera demandé de choisir un jour et une plage horaire (selon les disponibilités). Par la suite elles seront accueillies uniquement sur ce temps. Chaque trimestre, il sera possible de changer la plage horaire pour respecter le rythme évoluant des enfants.

Une fois chez nous ...



L'équipe de la ludothèque est là pour...

- ✓ Vous accueillir,
- ✓ vous offrir un espace de jeu adapté,
- ✓ vous conseiller sur le choix des jeux et jouets correspondant à vos envies,
- ✓ vous expliquer les règles de jeux,
- ✓ écouter vos avis, vos suggestions, sur la ludothèque et la vie de l'association.

Deux services vous sont proposés.

Le jeu sur place

- ✓ Pour venir profiter des espaces de la ludothèque, il faut être adhérent de l'association et inscrit à la ludothèque. Toutefois, nous proposons deux venues "découverte" à titre gratuit.
 - ✓ Le jeu sur place vous permet de partager un moment de jeu et d'échange **avec les enfants** (et éventuellement avec les autres enfants et adultes présents).
 - ✓ Pour éviter des moments trop chargés, assurer un accueil de qualité et permettre à tous de profiter de la ludothèque, nous vous demandons de **vous inscrire sur le tableau prévu à cet effet** (voir équipe de la ludothèque). Les créneaux définis sont d'une heure, bien évidemment si la fréquentation est exceptionnellement faible vous pouvez rester un peu plus longtemps avec nous.
- ✓ Lors de votre arrivée et de votre départ, il vous est demandé de vous signaler aux membres de l'équipe.
 - ✓ Nos jeux et jouets sont solides mais ils n'en sont pas pour autant incassables. Il faut prendre soin du matériel et **le remettre à sa place après utilisation**. Toute casse ou perte donnera lieu à une demande de remboursement du jeu / jouet après devis du ludothécaire auprès d'un magasin.
- ✓ L'émulation, l'excitation et le bruit font partie des moments de jeux mais il est nécessaire de composer avec les autres utilisateurs et d'éviter les excès.
 - ✓ Des espaces de convivialité sont mis en place pour vous (coin café, infos et discussions). Les boissons ne doivent être consommées que dans cet espace, **les tasses sont interdites dans les espaces de jeux**.

Les animations

- ✓ Les animations proposées par la ludothèque (éveil musical, expression corporelle, activités manuelles, ...) vous seront proposées et nécessiteront une inscription à l'avance pour pouvoir y participer. Ceci dans le but de ne pas surcharger ces temps et préserver leur qualité. Toutefois, si vous n'avez pu assister au dernier atelier par manque de place, vous serez automatiquement prioritaire lors de la prochaine date si vous vous y inscrivez.
 - ✓ Les animations sont toutes construites en atelier adultes–enfants. Vous devez y participer pleinement pour que celles-ci se déroulent dans les meilleures conditions.
- ✓ En cas de retard de plus de 15 minutes pour un atelier d'éveil musical ou expression corporelle, nous serons dans l'obligation de ne pas vous accepter sur l'animation. Ceci pour ne pas gêner le déroulement de l'activité.

Tout manquement au règlement ou tout comportement irrespectueux voire dangereux fera l'objet de sanctions. Ces dernières pourront aller de l'exclusion temporaire à l'exclusion définitive.

